

BREVET

David Da Silva

né le 29 juillet 1978, originaire de Val-de-Ruz (NE),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement de l'examen professionnel fédéral du 9 octobre 2008 approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Le présent brevet autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

Conseiller financier avec brevet fédéral

Berne, le 29 juin 2018

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier

Le directeur suppléant

Le président de la commission AQ

Josef Widmer Felix Horlacher